

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



www.carsat-lr.fr

DOSSIER DE PRESSE



Bilan et perspectives

Lors de la mise en place du Conseil d'administration du 9 novembre 2011, **Alain Cwick, délégué régional de Force Ouvrière, a été réélu Président du Conseil d'administration de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon (Carsat L-R).**

Trois Vice Présidents ont été également élus : Bernard Djiane (Medef), Francis Brum (CGC) et Rémy Bouscaren (CGPME).

Pour cette nouvelle investiture, le président présente les grandes lignes pour les cinq années à venir. Dans le contexte de la crise financière et de ses conséquences sociales directes sur la vie des assurés sociaux, et face au plan de rigueur annoncé par le gouvernement, le président a pris les engagements suivants :

- Mobiliser les équipes dans le domaine de la retraite pour optimiser le traitement des demandes de pensions et l'accès gratuit à l'information et l'accueil des assurés sociaux ;
- Renforcer l'action sociale face aux situations de fragilités financières et sociales qui menacent les assurés sociaux et tout particulièrement les retraités ;
- Mener une politique de prévention pour accompagner efficacement la bonne santé au travail.

Bilan et Initiatives : 2006 à 2011

La retraite :

Simplifier et moderniser la préparation de la retraite : une priorité

La Carsat L-R a développé un ensemble de mesures visant à améliorer la préparation de la retraite de ses assurés :

- Constituer un compte individuel exhaustif
- Moderniser les outils de collecte des déclarations des entreprises à travers la télétransmission des données via internet

Résultat : produire un compte individuel de qualité permettant un calcul accéléré et juste de la retraite.

Faciliter les démarches

Au moment de la retraite, la Carsat facilite les démarches de ses assurés :

- Un réseau de proximité composé de 13 agences de retraite réparties sur toute la région a été mis en place
- Un accueil personnalisé sur rendez-vous, il donne lieu à la reconstitution des carrières, au traitement des dossiers et au calcul des montants des pensions.

Résultat : Ce face à face est aussi un moment privilégié, il permet d'informer et conseiller sur les différents dispositifs législatifs (cumul emploi/retraite, versement pour la retraite, retraite progressive...).

Informier et conseiller les assurés sociaux gratuitement

La Carsat a mis en œuvre une politique d'information renforcée, en organisant plusieurs actions :

- Interventions dans les entreprises ;
- Réunions auprès des collectivités territoriales de la région ;
- Mise en place de la visualisation de relevé de carrière, estimation du montant de la retraite et la régularisation de la carrière via internet ;
- Mise en place du relevé individuel de situation, tous les 5 ans à partir de 35 ans ;
- Suivi de l'estimation indicative du montant de la retraite dès 55 ans, jusqu'au départ à la retraite, à travers les plans seniors ;
- Entretiens personnalisés (DCP).

Résultat :

La préparation optimum du passage à la retraite, grâce à l'aménagement des fins de carrière.
C'est un accompagnement à la mise en œuvre des principaux dispositifs de prolongation d'activité :

- La surcote ;
- Le cumul emploi-retraite ;
- La retraite progressive.

Toutes ces actions gratuites ont permis la sécurisation des informations et la prévention des situations de ruptures de revenus.

Les résultats en quelques chiffres (au 1er septembre 2011)

13 agences de proximité en Languedoc-Roussillon
115 000 personnes reçues en agence et points d'accueil
247 476 appels téléphoniques reçus et traités
3 milliards d'euros versés à près de **470 000** retraités

Initiative

Le salon retraite, le premier en France, organisé à Béziers les 30 septembre et 1er octobre a accueilli

2000 visiteurs avec un taux de satisfaction de 87 %.

Il a permis de donner de la visibilité aux assurés sur :

- l'alimentation de leur compte retraite ;
- l'articulation des différents régimes ;
- les démarches à accomplir, les modes de contacts ;
- les prolongations d'activité ;
- l'offre de service après la retraite (action sociale).



[Le prochain salon sera organisé en 2012.](#)

La santé au travail :

Inciter les entreprises à prévenir les risques professionnels

La Carsat Languedoc-Roussillon favorise l'engagement des entreprises dans leur démarche de prévention des risques professionnels par :

- Les interventions directes sur les lieux de travail ;
- Les actions collectives auprès des branches professionnelles ;
- La conception de dispositifs d'évaluation et de prévention à travers **le document unique obligatoire** ;
- L'offre de formation : la diffusion des bonnes pratiques ;
- L'aide financière pour les équipements ;
- La diffusion de la documentation technique ;
- L'organisation des journées, forums, conférences « information prévention santé ».

Résultat : réduire le nombre et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles, promouvoir la prévention des risques, sensibiliser et responsabiliser tous les acteurs autour des conditions du travail.

Fixer les taux de cotisations

Un autre volet important des interventions de la Carsat Languedoc-Roussillon concerne la tarification « accident de travail ».

Elle calcule et notifie le taux de cotisation des accidents du travail et des maladies professionnelles pour l'ensemble des établissements des secteurs de l'industrie, du commerce et des services.

Résultat :

Sensibiliser les salariés et les responsables des structures à la prévention des risques

Quelques chiffres (au 1er septembre 2011)

10 ingénieurs conseil de prévention
23 contrôleurs de sécurité
2 690 interventions en entreprise
112 950 taux de cotisation notifiés
2 inspecteurs de tarification

Initiatives

La Carsat Languedoc-Roussillon organise, en collaboration avec les Caisses Primaires d'Assurance Maladie de la région, des "**Matinées employeurs**" dans chaque département.

Ces réunions d'information sont gratuites, à destination des entreprises, autour des dernières actualités de la gestion de leurs risques professionnels. Ces rencontres, d'une heure et demie environ, sont l'occasion pour les employeurs d'échanger et de faire le point avec le département Tarification/Prévention de la Carsat Languedoc-Roussillon et des CPAM autour de trois thématiques :



- **Le compte AT/MP ;**
- **Les réserves motivées en matière d'accidents du travail et de trajet ;**
- **Le recours contre tiers.**



La deuxième édition des **Trophées des entreprises** le 1^{er} décembre 2011. L'objectif est de mettre en valeur des actions significatives réalisées par des entreprises régionales en matière de prévention des risques professionnels.

En 2010, **4 lauréats ont été récompensés.**

9 nominés concourent en 2011 parmi plus de 900 entreprises candidates.

Le **salon Aid'O Soins** a ouvert ses portes pour la quatrième édition les 27 et 28 juin 2011 au Corum de Montpellier. Près de 3000 personnes sont venues visiter les stands des 43 exposants et participer au programme de conférences qui ont attirées à elles seules 1 500 personnes. Ce salon est devenu un rendez-vous incontournable des professionnels et des acteurs de la santé au travail.



La prochaine édition est d'ores et déjà prévue en janvier 2013.

Statistiques régionales

La Carsat recueille les données AT et MP pour les salariés du régime général de la région Languedoc-Roussillon. Elle édite périodiquement un recueil de statistiques régionales.

Les chiffres correspondent aux accidents et maladies ayant donné lieu à un premier versement d'indemnité pendant l'année 2010. Ils concernent les seuls salariés du régime général de Sécurité sociale.

594 186 salariés (+0,7% / 2009) sont protégés pour leur santé et leur sécurité au travail par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels en Languedoc-Roussillon.

En 2010, l'Assurance Maladie - Risques Professionnels a reconnu et pris en charge **32 382 sinistres** (+1%/2009) avec arrêt de travail (accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles).

En ce qui concerne la sinistralité, l'année 2010 reste au minimum historique atteint en 2009 par l'indice de fréquence (IF) national des AT, à savoir 36 accidents « avec arrêt » par an pour 1000 salariés.

Pour la région Languedoc-Roussillon, l'indice de fréquence régional est continûment supérieur au niveau national pour se situer cette année à 44,7 contre 44,5 en 2009 et 44,2 en 2008 : augmentation du nombre des accidents du travail avec arrêt + 1,1% (identique au national) et de l'effectif salariés + 0,7% (+1,1% au niveau national) qui se traduit par une légère augmentation de l'indice de fréquence.

Il est toutefois trop tôt pour prévoir l'évolution de cet indicateur les prochaines années dans l'hypothèse d'une reprise plus vigoureuse de l'activité.

Par contre, on note une forte diminution de la gravité des accidents (-12,7% /2009), baisse trois fois supérieure au niveau national (-4,3%) et une augmentation du nombre d'accidents mortels. Les secteurs du bâtiment et des travaux publics et de la chimie affichent une baisse de l'indice de fréquence respectivement de 1,8 points (soit -2,1%) et 2,8 points (soit -9,8%).

En revanche, les accidents de trajet (domicile-travail) continuent d'augmenter (idem au niveau national + 4,9%) mais avec une tendance plus forte en région (+10,9%). Les conditions météorologiques hivernales particulièrement sévères et précoces au mois de décembre 2010 expliquent la poursuite de cette augmentation des accidents de trajet.

Cependant, comme pour les accidents du travail, **les accidents graves de trajet sont en forte diminution (- 23,5%)**. Quant aux **maladies d'origine professionnelle (MP)** prises en charge par l'Assurance Maladie - Risques Professionnels, si leur nombre continue d'augmenter au niveau national (+2,7%), on note une certaine **stabilité au niveau régional + 0,9% (soit 1017 pour 1008 en 2009)** après avoir connu une forte hausse en 2009 (+ 27,6%). Près de **90%** (85% au niveau national) des 1017 MP reconnues sont des **troubles musculo-squelettiques (TMS)**, soit 919 TMS. Par contre, après plusieurs années de diminution, la reconnaissance des maladies dues à l'amiante est en augmentation.



L'action sociale :

Promouvoir et favoriser le respect du choix de lieu vie

Pour que chaque personne vive pleinement sa retraite, la Carsat Languedoc-Roussillon a mis en place un ensemble de dispositifs permettant :

- Le maintien à domicile des personnes âgées ;
- L'accueil en établissement d'hébergement.

L'objectif est d'accompagner les personnes économiquement et socialement fragilisées afin de les aider à préserver leur autonomie et retarder les effets du vieillissement.

Elle contribue au financement du dispositif d'évaluation des besoins du retraité à son domicile.

C'est un professionnel qualifié qui détermine le niveau de l'autonomie de la personne et analyse ses conditions de vie pour décliner ensuite un plan d'aide personnalisé.

Les services individuels qui peuvent en découler sont :

- l'aide à domicile ;
- l'adaptation du logement ;
- l'hébergement temporaire.

Ce sont des services financés en partie par la Carsat Languedoc-Roussillon.

Apporter une aide aux personnes en difficulté

La Carsat Languedoc-Roussillon porte, par ailleurs, une attention particulière aux assurés en difficulté sociale, que celle-ci soit liée à la maladie, au handicap ou au vieillissement, à travers son **Service social**.

La CARSAT L-R facilite ainsi :

- L'accès aux soins et favorise le maintien dans l'emploi ;
- La lutte contre l'exclusion sociale et professionnelle par l'aménagement des conditions de travail des personnes malades et handicapées ;
- La médiation entre l'assuré et les institutions pour permettre aux personnes d'accéder à leurs droits.

Promouvoir la prévention

De même, la Carsat Languedoc-Roussillon initie et soutient des actions de prévention du vieillissement pathologique ou usuel, à travers des programmes de prévention élaborés avec les partenaires et les acteurs de l'accompagnement des seniors.

La CARSAT soutient également diverses initiatives collectives, dans le but d'améliorer la qualité de vie des retraités et le maintien du lien social.

L'aide aux aidants à travers l'Espace Seniors est une action importante, mise en place afin de prévenir l'épuisement des aidants familiaux.

Pour l'ensemble de ces missions, la Carsat Languedoc-Roussillon travaille en collaboration avec de nombreux partenaires : Conseils Généraux, entreprises, associations, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

Résultats

Quelques chiffres (au 1er septembre 2011)

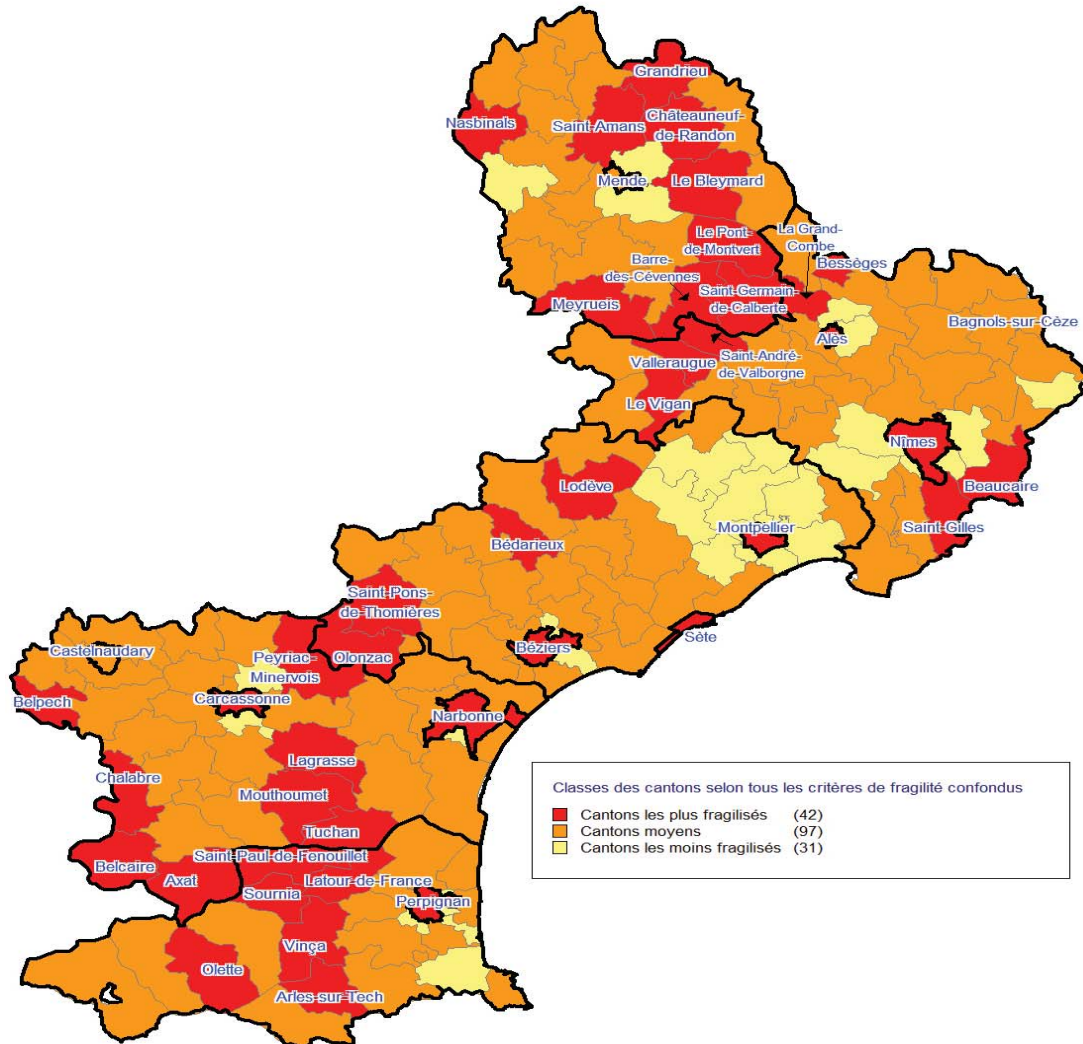
18 666 personnes bénéficient d'un accompagnement du service social

2 782 personnes ont participé à une action collective

429 maintiens dans l'emploi réalisés dans le cadre du partenariat avec les SAMETH

Initiative

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DES SITUATIONS DE FRAGILITES DES PERSONNES AGEES



L'observatoire pour repérer les situations de fragilité chez les personnes âgées afin de mieux prévenir les effets du vieillissement

La Carsat mène des actions de prévention des effets du vieillissement dans l'ensemble de la région. Nous nous sommes fixés trois priorités qui nous animent dans notre travail quotidien :

- Diagnostiquer le plus précocement possible les situations de fragilités chez les jeunes seniors ;
- Mener une politique de proximité : la Carsat intervient au plus près des assurés ;
- Proposer nos actions en priorité aux retraités qui en ont le plus besoin.

En effet, l'attention de la Carsat est tout particulièrement centrée sur les personnes isolées, en difficulté économique ou traversant une période sensible de leur existence telle que le veuvage qui peuvent engendrer des difficultés de santé.

Mais parce qu'à la Carsat, nous sommes convaincus que ces situations ne sont pas irréversibles, nous avons mis en place un Observatoire des situations de fragilité des personnes âgées.

Cet Observatoire a d'ores et déjà permis d'identifier les territoires fragilisés de la région représentés en rouge sur la carte ci-jointe.

Nous œuvrons donc jour après jour, pour que nos actions et celles de nos partenaires, notamment à travers un appel à projets, soient proposées en priorité aux retraités résidant dans ces territoires plus fragilisés.

Des atypies régionales en matière de précarité prises en compte

La Carsat du Languedoc-Roussillon a un travail plus conséquent par rapport aux autres régions de la métropole à faire sur les dossiers au moment du départ à la retraite car 31% des carrières sont incomplètes.

Cette situation provient des caractéristiques économiques de la région (tissu de petites entreprises avec un fort taux de rotation entraînant des défaillances dans la transmission des DADS lors des cessations d'entreprises, manque de réactivité des assurés dans la gestion de leur carrière et gestion du départ à la retraite privilégiée par rapport à la carrière).

Typologie des principaux indicateurs :

Poly assurés

- 57% des retraités ont cotisé au moins à 2 régimes (47% en France)
Parmi eux, 25% présentent au moins 3 régimes (19% en France)

Femmes sans carrière complète

- 10,81% de pensions à taux minorés chez les femmes (9,89% en France)
75% des départs à la retraite à 65 ans concernent des femmes

Précaires

- 5% des retraités bénéficient du minimum vieillesse (3% en France)
- 51% des retraités perçoivent une pension portée au minimum contributif (42% en France)
- 7% d'allocataires du RSA (4% en France)
- 9% de bénéficiaires de la CMU (6% en France)

Situation des assurés avant leur départ effectif en retraite

- 42% ont un emploi (49% en France) ; 58% ne sont pas en activité (51% en France)
- 27% bénéficient de prestations de substitution dont les périodes sont prises en compte dans la durée d'assurance retraite (26% en France)
- 31% n'ont aucune alimentation de leur compte retraite (25% en France)

Ces typologies d'assurés ont un besoin d'accompagnement plus important. Ces carrières sont plus complexes et nécessitent des relations approfondies avec les autres partenaires régionaux.